

Préalable à une demande de certificat pour la construction ou la modification d'une enseigne

Toute demande de certificat pour la construction ou la modification d'une enseigne ou affichage doit être présentée à l'inspecteur municipal sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des documents et informations suivants :

1. les motifs et description des travaux ou interventions prévus : les dimensions et la superficie de l'enseigne, le message et/ou l'illustration en couleur, le type d'ancrage, le type d'éclairage;
2. la localisation de l'enseigne par rapport aux autres structures ou constructions existantes de même qu'aux limites de lot;
3. la date de l'installation, de l'enlèvement de l'enseigne ainsi qu'une description de l'événement qu'elle annonce, dans le cas des enseignes temporaires.

Toute demande de certificat concernant une enseigne sur un terrain situé en bordure d'une route du Ministère du Transport du Québec doit être accompagnée d'une autorisation dudit ministère.

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS L'AUTORISATION ACCORDÉE. Tout changement dans les travaux autorisés nécessite une nouvelle approbation.



DEMANDE DE PERMIS DE CERTIFICAT POUR LA CONSTRUCTION OU MODIFICATION D'UNE ENSEIGNE

Date:

Section 1- Propriétaire

Nom et prénom du (des) propriétaire(s) :

Adresse (rue, ville, province) : Code postal :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 2- Demandeur

Cocher si le même que le propriétaire

Nom et prénoms:

Adresse :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 3- Cocher le type d'enseigne

- Temporaire
 Permanente

Section 4- Informations relatives à l'enseigne

Adresse du lieu :

N° matricule : N° lot :

Cadastre :

Date d'installation : Date d'enlèvement (si applicable) :

Dimensions : m x m Hauteur : m

- Enseigne lisible sur 2 côtés : Oui Non
- Enseigne publicitaire : Oui Non
- Enseigne avec éclairage : Oui Non

Description motif de l'enseigne, du message sur l'enseigne et des couleurs utilisées:

Matériaux utilisés (l'enseigne et son support):

Type d'ancrage et d'éclairage (si applicable) :

Section 5- Informations sur l'exécutant des travaux

- Propriétaire
- Entrepreneur
- Autre. Préciser:

Nom :

Adresse :

N° RBQ, si applicable :

Téléphone : Courriel :

Section 6- Déclaration du propriétaire ou du demandeur :

Je, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent formulaire sont, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Représentant de la municipalité

Signature du propriétaire/ demandeur

Faire parvenir le formulaire et les documents requis au bureau municipal, au 19 Av. Chanoine-Audet, Saint-Raphaël (QC) G0R 4C0, ou par courriel urbanisme@saint-raphael.ca.